

Référent prévention contre le sexisme et le harcèlement sexuel

Réf : REFPREV



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le référent CSE en matière de prévention du harcèlement sexuel créé par la loi du 5 septembre 2018 doit être désigné. L'objectif est de :

- Comprendre ce qu'est le sexisme et ses conséquences
- Savoir détecter les situations d'agissement sexiste, de harcèlement, de violence sexuelle.
- Maîtriser le cadre juridique et les obligations de chacun et savoir prévenir et agir

PROGRAMME

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les CSE doivent avoir désigné leur interlocuteur au sein de l'entreprise. Cependant, cette avancée sociale est plus facile à instaurer dans les grandes que dans les moyennes entreprises.

Rappel du contexte réglementaires

- Rappel de la loi du 5 septembre 2018
- Les obligations de l'employeur en matière de prévention contre le sexisme
- Les principes de prévention

Le concept

- Les stéréotypes sexistes
- Leurs impacts
- Des stéréotypes sexués au sexisme

Le cadre légal

- Savoir détecter les agissements sexistes, le harcèlement sexuel et la violence sexuelle
- Savoir prévenir et agir contre les agissements sexistes, le harcèlement sexuel et la violence sexuelle
- Les sanctions
- Les obligations

La mission du référent

- Définition et rôle du référent
- Les moyens d'actions du référent (enquête, expertise, visite, DUERP)
- Orienter
- Informer
- Accompagner



1 jour soit 7h



Nous consulter



610 €HT / participant



Public / Prérequis

Responsable RH, collaborateurs des Ressources Humaines, membres du CSE



Méthodes et Moyens pédagogiques

Apports théoriques et mises en pratique. Face à face pédagogique avec un groupe de 2 à 12 personnes maximum. Echanges d'expériences. Etudes de cas et illustrations avec des exemples de situation de travail. Quizz final

Chaque stagiaire dispose d'un support de cours papier ou électronique et de matériel de prise de notes.



Validation

Attestation de stage



Profil intervenant

Consultant en développement des ressources humaines en entreprise



Suivi et Évaluation de l'action

Exercices pratiques, quizz pour valider les acquis, compte rendu de fin de formation et analyse interne
Questionnaire « évaluation de la formation » rempli par le



FORMATION CONTINUE
HORS ALTERNANCE
www.marque-nf.com



La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite et toute demande d'adaptation peut être étudiée en amont de la formation en fonction du besoin des personnes. Nous contacter pour plus d'informations



Lieu : Site de Metz : JCD FORMATION - 193 rue Général Metman - 57070 METZ - 03 87 37 97 70
Site de Pompey : KAPEDIA - 132 Rue Léonard de Vinci - 54340 POMPEY - 03 83 49 80 80